CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E5855** **VALABLE JUSQU'AU** **18/09/2027**

ÉDITÉ LE 21/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1998

Raison sociale : GENERALE DE BATIMENT MIDI PYRENEES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/03/2016
Capital : 500 000

16 BOULEVARD MARCEL PAUL
ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE
DU PAHIN
31170 TOURNEFEUILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE
Siret : 420 254 807 00027
Code NACE : 4120B
Numéro caisse de congés payés : 0038594 02 0
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 322366 V 1247000 /001 468466/16

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 322366V1247000/001 468466/16
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 05 34 50 85 30 **Fax :** 05 34 50 85 31
Portable : 06 69 47 42 30
Responsabilité légale :
G.B.FINANCES (452 653 389) / FERNANDEZ JEAN-LOUIS DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / GATIMEL PIERRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://gbmp.fr
E-mail : pereira@groupe-gb.fr

Effectif moyen : 272 **Tranche de classification :** EFF5 **Chiffre d'affaires H.T. :** 92 957 248 **Tranche de classification :** CA10

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2213	Béton armé et béton précontraint (Technicité supérieure)	262	06/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/09/2026 14:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.